



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 29 AOÛT 2017

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

**Julien TASTET (STADE MONTOIS RUGBY PRO)** : A l'occasion de la rencontre Stade Montois Rugby Pro / RC Narbonne Méditerranée du 25 août 2017 (J2 PRO D2), l'arbitre de la rencontre a exclu définitivement Monsieur Julien TASTET.

**Monsieur Julien TASTET est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 6 septembre 2017.**

**Monsieur Julien TASTET est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**Patrick ARLETTAZ (USA PERPIGNAN)** : A la suite de la rencontre US Colomiers Rugby Pro / USA Perpignan du 27 août 2017 (J2 PRO D2), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Patrick ARLETTAZ, entraîneur de l'USA Perpignan.

**Monsieur Patrick ARLETTAZ et l'USA Perpignan sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 6 septembre 2017.**